



Les rapaces

PUISSANTS ET MAJESTUEUX, ILS SONT LES MAÎTRES
DES AIRS DU MARAIS POITEVIN.

Les petites fiches nature
« espèces » du Marais poitevin



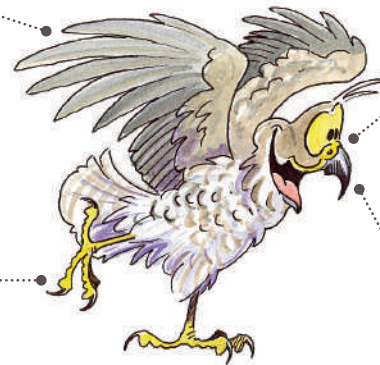
Un rapace, c'est quoi ?

C'est un oiseau carnivore, situé au sommet de la chaîne alimentaire, donc parfaitement équipé pour la chasse. Les rapaces peuvent être diurnes (actifs le jour et dorment la nuit) ou, à l'inverse, nocturnes comme les chouettes et les hiboux. Le Marais poitevin abrite une vingtaine d'espèces facilement observables.

Les rapaces se caractérisent par :

Un plumage
aux couleurs
discrètes et un vol
silencieux pour ne
pas être repéré par
leur proie.

Deux pattes à
quatre doigts
pourvus de serres
(griffes) pour saisir
leur victime.



Une vue perçante
et une ouïe fine
pour repérer leur
nourriture.

Un bec crochu et
tranchant pour
déchiqueter leur
butin.

Chasse aux idées reçues

La femelle du hibou n'est pas la chouette. Ce sont des espèces différentes. Les hiboux portent sur la tête de petites aigrettes (faussement appelées oreilles) contrairement aux chouettes.



Au menu

**Petits mammifères, batraciens, reptiles, poissons, oiseaux, gros insectes...
il y en a pour tous les goûts et toutes les tailles de bec.**



De nombreux rapaces sont des prédateurs. À l'affût sur un promontoire ou en plein vol, ils repèrent, capturent et tuent leurs proies.

L'Efraine des clochers chasse les petits rongeurs, les campagnols, les mulots et les souris, qu'elle saisit vivants dans ses serres.

Certains rapaces sont charognards. En mangeant des cadavres, ils jouent le rôle de nettoyeurs de la nature.

Le Milan noir se nourrit de proies mortes ou malades, notamment de poissons flottant à la surface de l'eau.



Une digestion complexe !



La plupart des rapaces ne digèrent pas les poils et les os des mammifères, ni la chitine des insectes (substance dure qui recouvre leur corps). Ils les rejettent par le bec : ce sont les pelotes de réjection.

Les pelotes de réjection permettent, bien souvent, de définir l'espèce qui en est à l'origine. Leur étude permet de déterminer le régime alimentaire des rapaces.

Les migrateurs estivants

En automne, certains rapaces quittent le Marais poitevin pour passer l'hiver dans des régions plus chaudes (Afrique...). Ils reviennent tous les ans au printemps pour se reproduire et élever leurs petits.



▲ Le **Faucon hobereau** niche dans les boisements du Marais et du littoral. Il se nourrit de petits oiseaux et d'insectes qu'il capture en plein vol.



▲ Le **Milan noir** installe son nid dans les grands arbres : chênes, peupliers... Il plane au-dessus des cours d'eau pour repérer sa nourriture (poissons morts...).



▲ Le **Busard cendré** survole les polders (terres endiguées) et les plaines cultivées où il installe sa nichée. Il s'alimente principalement de campagnols des champs.



Les migrants hivernants

En provenance d'Europe du Nord et de l'Est, certains rapaces viennent passer un hiver moins froid dans le Marais poitevin.



- ▲ Le **Faucon pèlerin** se tient à proximité des rassemblements d'oiseaux qu'il capture en plein vol, sur les vasières de la Baie de l'Aiguillon et les prairies humides.



- ▲ Le **Hibou des marais** se rencontre dans les milieux ouverts, en bordure de littoral et dans les polders de la Baie de l'Aiguillon. C'est un grand consommateur de campagnols.

Les migrants partiels

Chez une même espèce de rapace, certains individus préfèrent migrer vers des contrées plus chaudes pour passer l'hiver tandis que d'autres restent toute l'année dans la région où ils nichent.

- ◀ Pour repérer sa proie, le **Faucon crécerelle** fait du vol sur place en battant rapidement des ailes. C'est le vol du « Saint-Esprit ». Dans le Marais, il niche principalement dans les arbres ou les vieux bâtiments. Il mange des petits campagnols.



- ▲ Le **Busard des roseaux** niche au sol dans les roselières ou les champs cultivés du Marais. Il se nourrit de petits rongeurs, de grenouilles et parfois de poussins.

Les sédentaires

Les rapaces sédentaires restent toute l'année sous nos contrées.



- ▲ La **Buse variable** s'observe régulièrement posée sur un piquet ou sur une branche basse. Elle est à l'affût des petits mammifères qu'elle capture après un court vol plané.



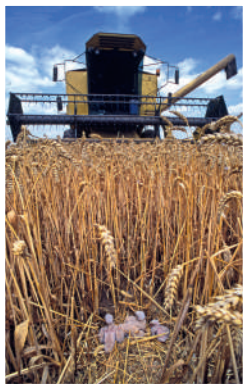
- ▲ La **Chevêche d'Athéna** s'installe dans les cavités naturelles des arbres et les anciens bâtiments. Les villages et le bocage du Marais lui offrent des sites de nidification favorables. Elle se déplace souvent au sol, à la recherche d'insectes et de vers de terre.



- ▲ L'**Effraie des clochers** niche dans les greniers ou les clochers. Elle doit son surnom de « Dame blanche » à son plumage clair et son disque facial blanc en forme de cœur. Ses proies favorites sont les petits mammifères.



- ▲ Plus forestière, la **Chouette hulotte** se loge dans les cavités des arbres du Marais mouillé et se régale des petits campagnols et de diverses autres proies.



Nid de Busard cendré dans un champ de blé.



Nid de Busard cendré protégé par un grillage.

Et aujourd'hui ?

Autrefois, les rapaces étaient empoisonnés et chassés par l'Homme pour leur mauvaise réputation de prédateur. Ils sont protégés depuis 1972.

Dans le Marais poitevin, les moissons constituent un danger pour les nids des Busards qui se trouvent à même le sol, au sein des cultures de céréales.

Depuis 1982, des actions de suivi et de protection du Busard cendré sont mises en place :

- au printemps, repérage des nids dans les champs de céréales,
- si les jeunes ne sont pas volants avant les moissons, la pose d'un enclos grillagé autour des nids est nécessaire, en accord avec l'agriculteur ; si ce dernier refuse, les jeunes sont récupérés et élevés dans un centre de sauvetage.

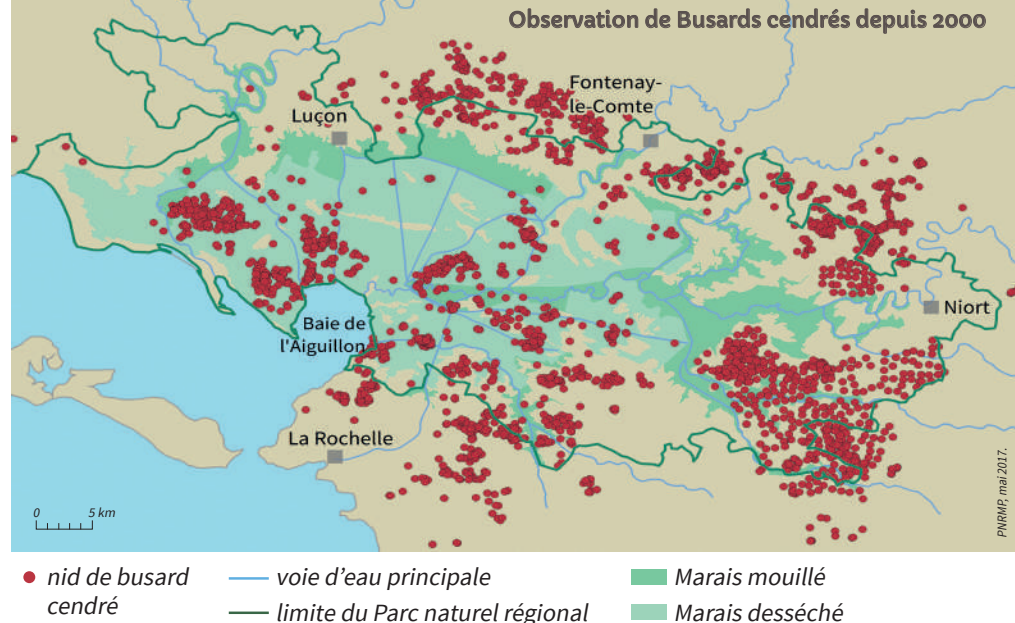
Chiffres clefs

Depuis plus de 30 ans dans le Marais poitevin :

- 2 560 nids trouvés, dont 60 % ont été protégés,
- 5 350 jeunes se sont envolés, dont 2 900 grâce aux actions de suivis et de protection.

54 % des jeunes Busards cendrés se sont envolés grâce aux actions de protection. En absence de solution plus durable, ces dernières sont donc indispensables pour assurer la survie de l'espèce dans le Marais poitevin.

Cédric photos - Collection PNR D. Carlin, P. Baudry, P. Gaudin, T. Benaud (GDOS) / Conception : P. (01/2018) Illustrations : B. Percein (07/2018) / Imprimé sur papier recyclé



Vous voulez en savoir plus et agir pour l'environnement, rendez-vous sur : **biodiversite.parc-marais-poitevin.fr**

Fiche réalisée avec le concours des partenaires locaux de protection de la nature et d'éducation à l'environnement.



Parc naturel régional du Marais poitevin

2, rue de l'Église - 79510 COULON
tél. 05 49 35 15 20 - fax 05 49 35 04 41
correspondance@parc-marais-poitevin.fr
pnr.parc-marais-poitevin.fr

